

Fully, une commune qui bouge

Les anciennes cartes postales nous montrent combien notre commune s'est transformée en un siècle. Que nous réservent les cent prochaines années?

Les jardins et le dortoir

Les images enregistrent une réalité qui peut être approchée d'autres manières. En une génération, la part de l'agriculture dans l'économie s'est réduite et aujourd'hui Fully compte plus de commerçants, d'instituteurs ou de professeurs que d'agriculteurs. On peut le regretter évidemment, mais c'est un fait indéniable. Parmi les gros employeurs on trouve l'administration communale, le Foyer Sœur Louise Bron ou à l'extérieur, l'administration cantonale, l'Hôpital de Martigny, le cycle d'orientation et le site chimique de Monthey. Si l'on ajoute les banques, les assurances, on s'aperçoit que le secteur tertiaire domine et que les emplois sont surtout situés à l'extérieur. Fully est aspiré – bon gré mal gré – par la logique d'une cité dortoir.



A. Closuit, op. sit

Une population renouvelée

Au niveau démographique, la hausse de la population est remarquable, ce n'est pas la natalité qui le permet mais l'installation de nouveaux habitants qui ont choisi notre commune pour construire leur maison. Ces changements ont évidemment des incidences sociales: la classe moyenne est légèrement en hausse, la proportion anciens et nouveaux habitants se modifie et de nouveaux quartiers se développent. La composition de la population étrangère s'est également modifiée: les Italiens, les Espagnols qui constituaient le gros des troupes de l'immigration dans les années soixante ont été remplacés peu à peu par des gens du Portugal ou de l'ancienne Yougoslavie.

Centre/périphérie

On observe aussi un déplacement géographique des activités. Les commerces, les bistrotts se développent surtout à Vers l'Eglise et se réduisent dans les villages. Mais en même temps des commerces quittent la commune. Les magasins de vêtements, de chaussures, les banques, les marchands de fruits, les caves se regroupent ou disparaissent, pour renaître à Martigny ou à Conthey.

Aurait-on pu prévoir ces chamboulements? Aurait-on pu mieux nous préparer à les vivre? La question est cruciale au moment de discuter d'un nouveau plan de zone. Parce que la politique consiste souvent à anticiper les changements, à les deviner et parfois à les provoquer.

Les coûts occultes du plan de zone

Il est indéniable que la zone à bâtir a été définie dans les années septante, puis quatre-vingts pour résoudre des problèmes de l'époque et que cela nous cause



La zone à bâtir de Fully favorise un habitat du type pavillonnaire.

toute une série de désagréments aujourd'hui. Les villas sont disséminées sur un espace énorme, cela a un coût en matière de collecte d'ordure, d'entretien des chemins, de ramassage scolaire, de circulation automobile. Pour les eaux usées par exemple, on a tendance à oublier que la Confédération a limité ses subventions à la construction des égouts parce que la zone à bâtir de Fully n'est pas suffisamment dense. Nous devons assumer aujourd'hui les options politiques de la génération passée.

L'avenir du futur

Il est tout à fait légitime de se demander ce que nous allons laisser à la génération suivante. Quel type de développement souhaitons-nous? Pour aboutir à une solution harmonieuse, il faudrait poser un diagnostic sans complaisance sur les forces et les faiblesses de notre commune en matière d'emploi, d'économie et d'équipements. Ensuite, il faudrait imaginer la situation

idéale, à 20 ans ou 30 ans. Puis tracer le chemin pour y arriver. Qu'on le veuille ou non, des éléments extérieurs agissent sur notre commune, la construction de l'Europe, l'évolution du tourisme, les nouvelles technologies de communication. Il faut deviner les influences, se tenir prêt, et saisir les opportunités. La troisième correction du Rhône par exemple va passablement chambouler la plaine. Ce peut être l'occasion de réaménager l'agriculture, de développer des activités touristiques et ludiques dans la plaine, d'améliorer le paysage. Il y a certainement des avantages parmi les inconvénients. Finalement, moi j'aimerais bien, le jour où je serais grand-père prendre l'apéro dans un café moldave tenu par un Roumain, puis m'offrir quelques parties de pêches aux écrevisses pendant que mes petits-enfants feraient trempette dans un des bras du Rhône. Ce serait sympa, non?

Gabriel Bender

De bons conseils

Quand j'étais enfant dans les années soixante à Saint-Maurice, mon père m'avait appris le respect des autorités. Je voyais, à l'époque, le Chef de Gare, le Président de la commune ainsi que les Conseillers comme des êtres inaccessibles sur leur piédestal.

Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts du Rhône. J'ai grandi et je tutoie le président de la Confédération, (si près de moi par la géographie et si éloigné de mes préoccupations). Je fréquente aussi comme membre du conseil général les autorités fulliériennes et je connais pas mal d'élus d'autres communes. Il y en a des bons et des moins bons.

J'ai appris qu'il fallait des qualités personnelles pour être conseiller communal. Il faut être à l'écoute, travailler et ambitieux, mais ambitieux pour sa commune, c'est à dire avoir une vision à long terme, penser que le village peut et doit s'améliorer, qu'il peut et doit affronter le futur sans crainte. Le conseiller qui est à l'écoute a l'humilité de partager ses responsabilités et son pouvoir avec la population. Autrement dit, le bon conseiller ou la bonne conseillère communale a envie de faire avancer les dossiers, envie d'aboutir, de trouver des solutions en faisant collaborer des gens différents, en fédérant les initiatives.

Aujourd'hui, je pense que la personne qui possède ces qualités et qui accepte de les mettre au service de la population, mérite le respect et la gratitude.

Camille Crettol

Coup de cœur du Mise



Marcelle Monnet-Terrettaz

est née à Mazembroz dans une famille de 14 enfants. Elle s'est engagée de bonne heure pour la cause des femmes et pour la défense du monde ouvrier qu'elle connaît particulièrement bien puisqu'elle a un CFC de peintre en bâtiment. Marcelle Monnet est députée, au Grand Conseil.



Olivier Thétaz

est né dans une famille de dix enfants à Vers l'Eglise. Son travail d'assistant social, auprès de l'association des personnes handicapées physiques et mentales, puis comme conseiller AI, l'ont familiarisé aux conditions de vie de ces gens ainsi qu'au fonctionnement des assurances sociales. Olivier Thétaz est conseiller communal à Monthey.

Sur la liste écologiste, vous pouvez faire confiance à

1 Marylène VOLPI, Professeur • 2 Grégoire RABOUD, Biologiste
3 Gérard CONSTANTIN, Agriculteur



1



2



3

Qu'est ce que le Mise?

Le Mouvement des indépendants, socialistes et écologistes souhaite contribuer positivement au développement de la commune de Fully. La doctrine du Mise s'inspire du développement durable. Elle vise des solutions économiquement rentables, socialement supportables et qui respectent l'environnement.

Un journal pour quoi faire?

On reproche aux élus de faire des promesses pendant les élections, de disparaître pendant quatre ans, puis de revenir avec de nouvelles promesses. Depuis plusieurs années le Mise se disait qu'il serait mieux d'informer en cours de législature. Mais le temps passe si vite. Et il y a tellement de choses à faire. Aujourd'hui, nous disons: parole tenue... de justesse.

Soutenir le Mise

Il y a plusieurs manières de nous encourager: donner une tape dans le dos à un Camille (Carron, Ançay ou Crettol), nous faire parvenir un bouquet ou une bouteille ou nous soutenir financièrement.

Banque Raiffeisen, Rhône/Trient, Le Mise, compte 90595/CCP 19-1454-1

Rejoindre le Mise

Vous avez des idées, des envies, des souhaits. Soyez les bienvenus. Le Mise est ouvert et il y a beaucoup à faire. Un article vous a fait réagir, vous aimeriez en savoir plus, vous avez des suggestions? N'hésitez pas, prenez contact avec un des signataires ou annoncez-vous par internet: mise.mise@laposte.net

- 2 Entretien
avec Camille Carron
- 3 Echo du Conseil Général
- 4 Fully une commune
qui bouge

édito

Philippe Roduit

Vive la politique locale!

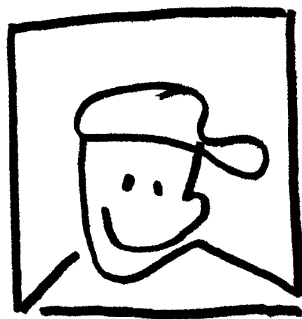
On vit une époque formidable. On peut envoyer des SMS pour trois fois rien à Tombouctou, téléphoner à une copine de Macao, échanger des images avec un surfeur de Californie. Les télévisions nous informent en continu de ce qui se passe au bout du monde. Ainsi, nous avons pu suivre en temps réel les exploits d'un bateau suisse sur la baie d'Auckland, tout comme nous nous promenons dans les coulisses de l'OMC à Cancun.

Les marchandises aussi voyagent. Les épiceries du village proposent des fruits d'Israël, du vin du Chili, des fromages de Hollande et des jouets chinois. La prophétie s'est réalisée: le monde est devenu un grand village. Et c'est vrai qu'à regarder de plus près, nous avons l'impression que les affaires de cœur de Stéph' de Monac' nous sont aussi familières que les émois de notre petite voisine.

On nous dit que dans un monde globalisé, les nations et les états ne peuvent rien; que la logique du marché a tout emporté; que la politique c'est fini... Ce n'est pas vrai! Les habitants de Branson cherchent encore une place de parc à la rue Saint-Ours, les gosses s'époumonent sur une place du Petit-Pont joliment réaménagée, les mamans de Vers l'Eglise désespèrent de l'état des trottoirs, les parents peuvent confier leurs enfants à l'unité d'accueil pour écoliers. Tout cela à cause ou grâce aux politiciens de la commune.

La commune est à notre échelle de vie. Croire en la politique locale, c'est affirmer la primauté des individus dans ce qui fait leur identité: un nom de famille, une maison, un quartier.

Les autorités communales ont donc un rôle essentiel pour améliorer la qualité de vie des habitants. Les réalisations de ces dernières années à Fully confirment qu'il est possible d'agir sur la vie quotidienne. La preuve? Aujourd'hui, notre commune est plus accueillante pour ceux qui y vivent et pour ceux qui y passent. Le Mise y a modestement contribué.



en route

Journal du mise

Mouvement des indépendants, socialistes et écologistes de Fully

Participer c'est gagner!

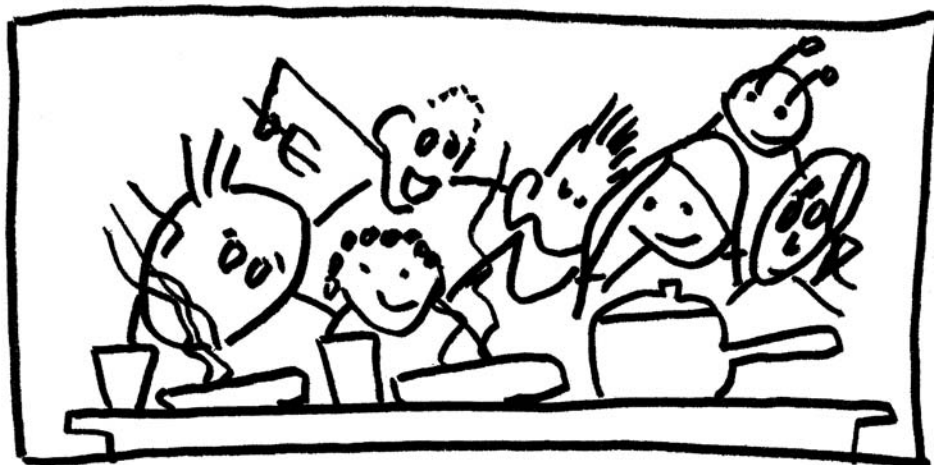
Le plus grand danger pour Fully, ces prochaines années, est de devenir une cité-dortoir, la banlieue d'une ville qui n'existe même pas. Dans les villages les lieux de rencontre les plus naturels, les magasins et les bistros sont presque tous fermés. Les vieux bâtiments sont détruits, défigurant les quartiers «historiques» qui perdent peu à peu ce qui fait leur âme.

La commune doit être attentive à conserver une animation dans les villages, à en créer dans les nouvelles zones de villas de la plaine. Le maintien des écoles dans les extrémités de la commune, le soutien à la création de la crèche garderie «Soleil Bleu» à Branson vont dans ce sens. L'élaboration du nouveau plan

de zones doit être l'occasion de mener une réflexion approfondie et de proposer des solutions pour les quinze ou vingt ans qui viennent. Avec la population concernée bien sûr. Les habitants de Branson se sont réunis et ont identifié leurs besoins les plus pressants: place de jeux, lieu de rencontre, places de parc...

Sûr qu'un jour ils seront écoutés, comme tous ceux qui sauront définir ensemble un projet commun. De même qu'on a plus de chance de gagner le gros lot en achetant un billet, on est plus sûr de voir se réaliser les projets qu'on a préparés et défendus collectivement.

Camille Carron



La cantine scolaire, entre 20 et 30 gosses s'y régalaient chaque jour.

Ah, label énergie!

Lors du plénum du 18 décembre 2001 le groupe Mise a déposé un postulat dans le but de convaincre le conseil communal de souscrire au programme fédéral «Energie 2000» qui offre aux municipalités des conseils ciblés et des audits par des ingénieurs pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments publics. Les communes qui s'engagent à lutter contre le gaspillage d'énergie par des mesures d'encouragement ou d'incitation (contrôle et entretien des installations de chauffage, climatisation et ventilation publics, éclairage publics, etc.) peuvent obtenir le label «Cité de l'énergie». Il est vrai que la commune de Fully n'a pas attendu ce programme pour prendre des initiatives. L'école primaire de Charnot qui a le label Minergie en est un bel exemple.

Le programme Cité de l'énergie n'est pas la solution à tous les problèmes mais permet d'en résoudre certains et surtout de soutenir la motivation de la commune... Aujourd'hui on nous apprend que le parlement fédéral veut sabrer le budget. Il est possible que tout s'arrête par manque de jus.

Camille Ançay

Un pourcent de paysage en plus



A. Closuit. Contes des vignes et des montagnes, Neuchâtel 1930

Notre viticulture n'a pas de tradition de château comme la Bourgogne ou même le Pays de Vaud. Si nos parents cultivaient la vigne, c'était un peu pour payer les charges de la maison et beaucoup pour produire le vin du ménage. C'était une culture de subsistance et ils y consacraient un travail énorme. A cause de cela nous n'avons pas à Fully de maisons ni de caves extraordinaires à montrer parce que notre savoir viticole ne se trouve pas dans les caves mais bien dans nos fascinants paysages de murs de pierres sèches. Ce sont les tablards baignés de lumières automnales que nous devons montrer aux gens de passage.

Un effort a déjà été entrepris pour entretenir ces paysages. On aménage

et balise des itinéraires dans les vignes, comme le chemin des guérites. Mais nous pouvons faire plus et mieux. Tous les propriétaires de vignes pourraient consacrer 1 ou 2 % de leur surfaces, pour planter des amandiers, des cerisiers, des pêchers de vignes, des oliviers où c'est possible. Un ou deux pourcents, ce n'est pas grand chose et c'est si bon pour notre image. Ces surfaces mises à disposition pourraient également permettre à l'association des encaveurs de construire une ou deux de ces fameuses guérites pour accueillir les visiteurs en balade dans notre vignoble. Ahhhh, boire un verre de petite arvine, sur une terrasse dominant la plaine, face au Catogne!

Camille Crettol

Y font quoi à la commune ?

Entretien avec Camille Carron conseiller communal, membre du Mise

Fully est la seule commune avec Sion à compter un écologiste au sein de son exécutif. Il semble intéressant de tirer un bilan avec Camille Carron élu au conseil communal depuis mille jours, responsable des affaires sociales et du dicastère tourisme et environnement.



Quel bilan au niveau social ?

Parmi les réalisations, je choisirais, entre autres la livraison des repas à domicile chaque jour de la semaine et la création des structures de la petite enfance. A noter dans ce secteur une collaboration intéressante avec les communes de Saillon, Riddes, Charrat et Saxon.

Des projets en vue ?

Au niveau social la réflexion porte sur les aînés. D'après les projections il manquera à l'horizon 2012 ou 2015 une quinzaine de places dans le foyer Sœur Louise Bron pour les personnes âgées de Fully. Si nous voulons éviter les frais d'un agrandissement et les inconvénients de placements à l'extérieur, nous devons développer des mesures qui favorisent le maintien à domicile dans de bonnes conditions pour nos aînés et les proches qui les accompagnent. Les pistes élaborées par la Commission des aînés du conseil général, enrichie de représentants du foyer, vont dans la direction de la créa-

tion d'un service d'animation et d'un foyer de jour. L'engagement des familles et des proches est souvent reconnu comme exemplaire à Fully. Il ne s'agit donc pas de se substituer à ce bénévolat mais au contraire le reconnaître et l'appuyer.

Dans le social il y a aussi l'aide aux personnes en difficulté. Les situations sont-elles lourdes à gérer ?

La plupart des situations se résolvent en 4 ou 5 mois. Il y a quelques situations plus lourdes, en règle générale des familles monoparentales qui ont besoin d'un soutien plus régulier. Elles représentent plus de la moitié des aides attribuées. Pour le reste, il s'agit surtout d'avances sur des prestations comme le chômage ou les rentes AI. Ces avances sont systématiquement remboursées à la commune.

Comment est gérée l'aide ?

Une commission, qui comprend aussi mes collègues Philippe Brochellaz et Jean-Olivier Cajoux, ainsi qu'une assistante sociale du centre médico-social de Martigny, analyse avec soin toutes les demandes.

Est-ce que tout le monde a droit

à de l'aide ?

Il y a régulièrement des refus. Le cadre est donné par la loi cantonale sur l'intégration et l'aide sociale. Nous étudions systématiquement des alternatives à l'aide financière, des mesures d'intégration notamment. En règle générale, on s'adresse à nous lorsque toutes les ressources à disposition ont été épuisées. Les familles font énormément pour soutenir leurs proches. C'est lorsque qu'elles sont épuisées qu'elles s'adressent à la collectivité.

On ne peut pas parler d'abus alors ?

C'est très rare. La plupart du temps il y a au contraire une grande réserve, voire même de la honte. Il n'est pas rare que des personnes préfèrent quitter leur commune de domicile pour éviter le regard des familiers. Et tous ceux qui sont dans le besoin ne demandent pas d'aide publique. Une étude a montré que 40 % des personnes qui auraient légalement droit à de l'aide ne la demandent pas.

Donc la solidarité est forte dans la commune ?

Oui, il y a beaucoup de soutien des uns pour les autres, si je compare à d'autres communes du canton que je connais



Un terrain vague à repenser

Ce qui est bon pour la nature est bon pour les gens

Des réalisations et projets dans le dicastère environnement et tourisme ?

Je pense à la mise en place du site internet (www.fully.ch), aux nouveaux prospectus qui sortent ces jours, aux places de jeux dans les villages, au projet d'aménagement convivial de la ravine ou du parc naturel des Muverans...etc.

Des enjeux ?

Au niveau touristique, une image positive est en train de se créer autour du nom «Fully». Grâce à un climat privilégié, aux richesses naturelles de la commune, au travail de promotion de la Société de développement, de l'Office du tourisme, des Arts et métiers... etc. Grâce aussi évidemment au dynamisme de privés et des sociétés locales. L'enjeu de ces prochaines années est de récolter plus d'avantages économiques de ces efforts. Agriculteurs et vignerons, bistrotiers et restaurateurs, hôteliers et para hôteliers doivent pouvoir en profiter. A l'exemple de Salquenen, avec l'apport des privés, une impulsion

significative pourrait être donnée dans ce sens avec l'engagement d'un «Monsieur ou d'une Madame promotion» à Fully.

Dans le domaine de l'environnement, l'esprit a beaucoup changé ?

Il y a eu une prise de conscience extraordinaire. A peu près tout le monde comprend maintenant que les premiers bénéficiaires d'un environnement agréable sont les citoyens de la commune. Les premières écologistes - parce que c'étaient des filles - Sabine, Geneviève, Thérèse - s'opposaient à la plantation de mélèzes dans la forêt des châtaigniers. Elles avaient mille difficultés pour aborder le thème. Aujourd'hui, grâce notamment au travail de la Confrérie de la châtaigne, elle est devenue un des fleurons de notre commune. Je crois que cet exemple montre bien le changement des mentalités.

Qu'en est-il du parc naturel des Muverans ?

C'est un projet aussi passionnant que complexe puisqu'il regroupe 16 com-

munes et deux cantons. Ce ne sont que des élus, des représentants du peuple, qui dirigent le projet. Il n'y a pas de participation d'organisation écologiste, ni de l'administration fédérale. Aujourd'hui des études sont en cours pour évaluer les intérêts et les contraintes. Mais il est prioritaire que la population puisse se renseigner, s'approprier ou non le projet. Nous avons pris l'engagement d'organiser en temps voulu une consultation populaire.

N'as-tu pas tendance à mélanger la politique environnementale et touristique ?

Il y a de plus en plus de candidats à un parc naturel, d'autres régions sont conscientes de l'intérêt économique à en retirer. Opposer l'écologie à l'économie ou au social est une vision dépassée qui ne correspond plus à grand-chose. A Fully, on l'a bien compris, tout ce qui est bon pour l'environnement doit aussi être bon pour ses citoyens, pour les touristes, pour les nouveaux arrivants. Donc aussi pour l'économie.

par mon travail. Il m'importe de remercier ces gens qui viennent en aide tous les jours à des personnes âgées, fragiles, toxicomanes ou handicapées.

Pourquoi les charges augmentent-elles ?

Nous maîtrisons les coûts de l'aide directe aux personnes, mais nous sommes démunis face au transfert des charges de la Confédération sur les cantons et communes. Par exemple, la nouvelle loi sur le travail, acceptée par le peuple en début d'année, augmentera les dépenses communales de plusieurs dizaines de milliers de francs. Avec la tendance au démantèlement social qui a cours au niveau fédéral, des augmentations sensibles auront lieu au niveau des prestations complémentaires, du fonds cantonal pour l'emploi, des soins à domicile, des placements en institution.

Liste des principales dépenses sociales, moyenne 2001 - 2002 :

• prestations complémentaires et financement de l'AVS et de l'AI	417'000.-
• service médico-social (infirmières à domicile + aides familiales)	218'000.-
• fonds pour la famille, sur initiative du Conseil général	146'000.-
• petite enfance	112'000.-
• secours et assistance divers (aide financière, placements en institutions)	104'000.-

Et puis la ravine, cette balafre ?

Il y a un projet d'aménager ces terrains. Un parking serait créé dans le bas et un autre en haut, pour désengorger la Fontaine qui manque cruellement de places de parc. Entre les deux, un sentier qui serpente de manière agréable, avec une place conviviale et un parc d'animaux qui créerait une animation appréciée. La disparition du parc animalier de la famille Tamarcaz a marqué les esprits. Depuis il y a un manque à combler.

Comment se passe ton intégration au conseil ?

Si on veut suivre convenablement les dossiers, il y a beaucoup plus de travail que ce qui est visible de l'extérieur. Les problèmes sont complexes et les solutions toutes simples rares. L'ambiance de travail est agréable, il est exceptionnel que des décisions soient prises à la majorité. Il y a un respect pour le travail réalisé. Les propositions bien construites sont accueillies avec sérieux. Donc chaque conseiller peut développer ses projets. D'une manière générale le travail est motivant et les rencontres qu'il permet intéressantes.

Ton avis sur le conseil général

Le conseil général apporte beaucoup. Il faut encore améliorer la collaboration et profiter de la richesse des idées. Je suis favorable à une meilleure intégration du conseil général, une plus grande participation pour autant que soit clairement définie la séparation des pouvoirs. Concernant le groupe MISE, qui est composé de plusieurs tendances, je suis chaque fois émerveillé de voir sa cohésion. Il y a à la fois de la diversité et une ligne de conduite qui est claire.

Echos du Conseil général



Sylvia Schouwey

Cheffe de groupe

Six élus: six porte-parole

Il est certain que pour les élus d'un petit groupe, le travail est plus contraignant, mais il est aussi plus intéressant puisque chacun est appelé à contribuer à son tour. Chaque conseiller général du Mise est impliqué dans une ou deux commissions et connaît les dossiers. De plus dans notre groupe, le rapporteur au plénum change d'une fois à l'autre et selon les sujets. C'est une autre particularité. Ainsi, les styles diffèrent, la manière de présenter les enjeux du débat aussi. C'est une bonne chose. Il suffit de participer aux échanges après les séances pour s'en convaincre. Il n'est pas rare d'entendre l'un ou l'autre élu d'un autre parti reconnaître qu'il a mieux compris les implications d'une motion ou d'un postulat ou qu'il a été plus attentif.

Quelques couacs significatifs

Deux évènements survenus cette année laissent deviner les difficultés de fonctionnement du Conseil Général. Lors du dernier plénum, une commission devait présenter un projet de règlement, suite à l'acceptation d'une motion. Mais ce soir-là, il a décidé de ne pas entrer en matière. Ainsi a été balayé le fruit de plusieurs séances de travail sans même laisser aux membres de la commission la possibilité de s'exprimer.

Dans le même temps la commission chargée d'étudier le projet de la salle polyvalente, s'est fait coiffer au poteau. En effet, elle a eu la surprise de découvrir la mise au concours de cette salle dans le bulletin officiel avant d'avoir eu le temps de remettre son rapport...

Que de temps et d'énergie perdus! Il est à craindre qu'il soit bien difficile de motiver des conseillers généraux à participer à des commissions si on méprise à ce point le travail qui s'y fait. De son côté, le Mise a comme principe d'accepter toutes les entrées en matière par respect du travail accompli et pour permettre à chacun de s'exprimer.

La commission de gestion

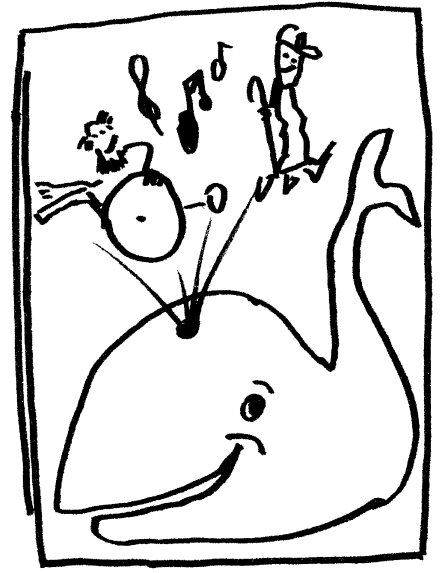
Le travail de la commission de gestion est fort intéressant mais très astreignant. Il faut compter une demi-douzaine de séances concentrées sur deux à trois semaines lors de l'établissement du budget et autant pour l'analyse des comptes. De plus, les sujets abordés sont variés et parfois très techniques. Lors de l'analyse du budget la commission veille à ce qu'il soit le plus équilibré possible et que le degré d'autofinancement soit de 80%. Pour arriver à ce fameux pourcentage, elle rogne parfois 5'000 francs ici, 7'000 francs là. Expérience de Loèche oblige! ... Mais, année après année... Oh! Surprise! Les comptes bouclent avec plusieurs centaines de milliers de francs de recettes supplémentaires. Ces «bénéfices» sont annoncés aux commissaires peu avant le plénum. La population qui apprend la bonne nouvelle par la presse se demande pourquoi les impôts ne diminuent pas, puisque les résultats sont si bons.

Avec le surplus, le Conseil communal rembourse la dette alors qu'il aurait été possible d'augmenter les investissements. Les deux solutions sont envisageables, mais elles ont des conséquences différentes sur la vie des gens, elles doivent donc être le résultat d'un choix politique raisonné. Une évaluation plus précise des rentrées fiscales permettrait de prendre l'option pour les investissements ou le désendettement en connaissance de cause.

Après 11 ans de fonctionnement, l'utilité du Conseil général n'est plus à démontrer. Un législatif augmente la transparence et renforce la cohérence des décisions. Plus les gens sont impliqués et intéressés au fonctionnement de la commune, mieux la communauté se porte. Il reste à corriger ces défauts de jeunesse et tout sera parfait...

Ajouter de la vie aux années

En 1997, le conseil général acceptait une motion du Mise intitulée «Animation pour les personnes du troisième âge» qui demandait à la commune d'étudier les besoins des personnes âgées et de proposer si nécessaire des actions plus volontaires. L'exécutif commande alors une étude au Cé-pol, Centre de compétence en matière de politique locale de la Haute école santé-social du Valais. En 2001 un document qui conclut au bien-fondé d'une telle mesure est remis à l'administration communale. Celle-ci suggère alors au Conseil général de nommer une commission chargée d'élaborer des propositions concrètes et d'en estimer les coûts. Après 6 mois de travail, cette dernière a rendu son rapport. Elle propose plusieurs actions qui portent sur la prévention, la détection des problèmes et la prise en charge des personnes âgées à leur domicile. Toutes ces mesures ont comme objectif le maintien le plus



longtemps possible, et dans de bonnes conditions, des personnes dans leur milieu, tout en permettant aux familles qui en ont la charge d'être secondées. Reste maintenant au Conseil communal à prendre position et à fixer des priorités.

Sylvia Schouwey

Branson: une assemblée au-delà des partis

Trois conseillers généraux de trois partis différents ont rencontré la population de Branson pour prendre note des questions qui la concerne. Des problèmes simples: mettre ici un lampadaire, là un banc, goudronner telle place... ont pu être réglés rapidement.

D'autres projets, plus importants, ont également pu être élaborés. Des habitants ont cosigné une demande de place de jeux et sont prêts à participer à sa mise en œuvre. Forts de cet appui,

les trois conseillers généraux ont déposé une motion demandant d'étudier de la création de places de parc et ont même proposé diverses variantes. La représentante du Mise est heureuse de participer à cette expérience qui répond à l'un de nos objectifs: consulter et impliquer les habitants des villages et des quartiers dans le processus de décision. Voilà la preuve que la participation des habitants n'est pas qu'un slogan.

Sylvia Schouwey

De Jean-Paul à Philippe

Jean-Paul Vouillamoz a démissionné de sa fonction de conseiller général. Il a été remplacé par Philippe Roduit, de Charly.

Jean-Paul Vouillamoz est chef de Gare à Saint-Maurice. Au niveau politique, il a été conseiller général, député suppléant au Grand Conseil, et candidat au conseil communal. Il va pouvoir se

consacrer encore plus activement à ses chères abeilles.

Philippe Roduit, ancien agriculteur, s'est reconverti dans le travail social. Après un diplôme d'éducateur, il a obtenu une licence en psychologie. Il travaille aujourd'hui comme psychologue. Il connaît le fonctionnement du Conseil général, puisqu'il y a déjà siégé pendant 8 ans et a même été chef de groupe.

Des moloks à Fully?

Vous est-il déjà arrivé d'être réveillé le matin par un bruit de ferraille et de penser «m...ince, j'ai oublié de sortir les poubelles!»? Après 43 communes du Valais, Fully va peut être vous permettre de dormir sur vos deux oreilles puisqu'on envisage de remplacer le ramassage porte à porte par la création de points de collecte où seraient installées de grandes poubelles rondes de 160 cm de diamètre, partiellement enterrées: les moloks. D'après le fabriquant, ce système présente de nombreux avantages: pas de contraintes d'horaires, plus de stockage de poubelles chez soi, meilleure hygiène (moins d'odeurs, insectes, animaux errants...), travail des concierges

facilité. La présence de mini déchèteries dans les quartiers favoriserait également le tri des déchets, donc réduirait le montant de la facture de l'incinération.

Conseillés par le CREM (Centre de recherches énergétiques et municipales) à Martigny, les membres de la commission ad'hoc, dirigée par Dominique Walther, étudient les applications pratiques pour Fully. Celle-ci fournira les informations détaillées lorsque les modalités auront été arrêtées. Le Mise soutient l'initiative de la conseillère radicale et se réjouit de connaître son accueil par la population.

Isabelle Remy-Carron



Molok est un procédé breveté de récolte des déchets, originaire de Finlande. La société est représentée dans 16 pays. Près de 20'000 Moloks ont été installés en Europe, dont un certain nombre en Suisse romande. Dans notre district les communes de Riddes, Leytron, Martigny-Combe et Saillon ont opté pour ce système.